

EC/NS 04_04_2023

COMPTE-RENDU
Commission de quartier : Plein été du 04/04/2023

PRÉSENTS :

Mairie de Saint-Georges de Didonne :

Nathalie SIMON, Adjointe au Maire,

Eric CAMILLERI, Coordonnateur des réunions de quartier,

Isabelle CABRAL, Responsable des services techniques,

Alexis TOURTELOT, Responsable des espaces verts.

Mesdames, Messieurs,

Veuillez trouver ci-dessous le compte-rendu de notre réunion. Vous y trouverez les questions posées par mail ou en présentiel, et les premières réponses apportées ainsi qu'un retour général sur nos dernières rencontres.

RETOURS DERNIÈRE RÉUNION :

Chemin de la radoine :

Réfection votée en 3 phases. La première débute ce printemps 2023 avec la livraison et la construction de près de 100m de bois.

Île du lac :

Une première intervention a eu lieu pour limiter son extension tout en préservant la biodiversité.

Banc croisement Jean Jaurès/Chemin d'Enlias :

Le banc est commandé et sera posé avant juin 2023.

QUESTIONS/RÉPONSES :

Avenue Jean Jaurès :

Rappel des demandes : quelle vitesse 30 km/h ou 50km/h, quels moyens pour réduire la vitesse, à quand un radar pédagogique?

Réponse de la Police Municipale : 30 km/h

Les services ont commandé les panneaux et ils seront posés dès réception.

Demande d'un passage piéton en face du n° 62.

Le passage piéton va être peint avant juin 2023.

Chemin d'enlias :

Demande de poser un écriteau concernant les déjections canines.

Les services n'ont pas prévu d'écriteau dans le chemin d'Enlias contre les déjections canines. La municipalité compte sur le civisme de chacun et rappelle que les sacs canins sont gratuits.

Quid du banc détruit par AIR FRANCE ? A la réunion d'octobre vous disiez qu'il serait remplacé ? Il sera remplacé avant l'été.

Voir aussi les peintures des stops.

En ce qui concerne la peinture des stops, la campagne prévoit de refaire entièrement l'avenue du Lieutenant Colonel Tourtet ainsi que tous les stops qui sont autour. Le stop à l'angle du Colonel Fabien sera repeint aussi, ainsi que le passage piéton à proximité.

Lac d'Enlias :

Quatre bancs n'ont pas été repeints autour du lac, y a-t'il une raison particulière?

Les bancs du lac seront repeints d'ici fin mai 2023. Les agents techniques ont déjà procédé à des réparations avant de peindre, d'où le délai. Celui cassé pendant la manifestation de septembre 2022 sera remplacé.

Trois poubelles ont été retirées autour du lac.

Les poubelles ne seront pas remises. Les services ont constaté qu'elles étaient loin d'être toutes utilisées, aussi, une rationalisation du travail et du coût a été décidée.

Cimetière :

Serait-il possible de nettoyer le mur du cimetière, car il est sale et noir par endroit. Prévoir aussi un curage du fossé à l'automne, car les herbes des tontes ne sont jamais enlevées ni les branches mortes.

Le mur du cimetière sera nettoyé en octobre (les produits employés sont incompatibles avec les chaleurs d'été, et les fleurs n'apprécieraient pas). Le curage des fossés sera effectué durant cette période.

Des remerciements ont été présentés aux services quant à l'entretien du cimetière, durant cette commission.

Avenue Georges Clémenceau :

Priorité à droite, que faire?

C'est à chacun de respecter le code de la route. Aucun accident n'a été constaté.

Une grosse flaque est constatée dès qu'il pleut.

Hydrocurage du réseau prévu semaine 25 ou 26.

Aire de jeux et accès au lac :

Demande de sécuriser davantage avec d'autres barrières et grillages.

La municipalité souhaite laisser ce site le plus naturel possible et compte sur la vigilance des parents.

Pour rappel, des bouées de secours ont été installées.

INFORMATIONS DIVERSES

Capacité de remboursement de la commune :

La capacité de désendettement est de 0.75 an. Autrement dit, la commune de Saint-Georges de Didonne consacrerait moins de 1 an pour rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y emploie tout son autofinancement brut.

Frelons asiatiques :

19 Saint-Georçais ont bénéficié, en 2022, de l'aide de 50€ votée chaque année pour la destruction des nids de frelons par des entreprises agréées. La démarche est simple : signaler le nid sur votre terrain au CTM (05 46 05 32 42), contacter une entreprise agréée, envoyer votre facture au CTM (13 rue Marcel Pagnol avec un RIB).

AVENIR DU CTM (Centre Technique Municipal) :

Le déplacement du CTM est programmé dans la zone commerciale et économique avec un projet durable. La parcelle (appartenant à la commune) du CTM sera destinée à des constructions pour les primo accédants en priorité et certainement pas à une zone d'accueil des gens du voyage (domaine délégué à la CARA).

ADS :

La démarche d'Aménagement Durable des Stations et territoires touristiques du littoral aquitain (ADS) est une démarche ayant pour but d'assurer la transition durable, solidaire et équilibrée du littoral régional. La commune de Saint-Georges de Didonne a vu sa candidature validée en mai 2022. Depuis, des bureaux d'études travaillent, en concertation avec la mairie, les partenaires (services de l'État, Office de tourisme, conservatoire du littoral) et les acteurs de la commune (associations, commerçants, hôtelleries...) à repenser Saint-Georges de Didonne. L'objectif de la démarche est d'échelonner des travaux sur les 30 prochaines années pour améliorer le cadre de vie de notre commune.

La première phase qui avait pour but de sélectionner les différents sites à travailler s'est terminée en mars 2023. Ainsi, plusieurs sites ont été identifiés, comme l'interface entre le centre-ville et le front de mer, ou encore le boulevard de la côte de beauté entre le RCB et la descente des Oliviers. Aujourd'hui, la seconde phase est bien engagée, et plusieurs scénarios d'aménagements ont été produits afin de délibérer sur leur bien-fondé.

DSP Plages :

Nos plages sont sous l'autorité du Domaine Maritime qui en délègue l'entretien et la gestion à la commune.

Par la loi littoral de 2006, les restaurants de plage de toute la France doivent être des structures montables et démontables.

Ainsi, nos 3 restaurants de plage ont reçu ordre de cesser leurs activités au 15 novembre 2022 (après une prolongation de 5 ans) et charge à la commune de lancer des appels d'offres pour une reprise de ces 3 concessions.

La concession de la Cazuela a été attribuée aux anciens gérants de la Cazuela, celle de la Réserve a été attribuée aux anciens gérants de la Réserve et celle de l'Acapulco a été attribuée à la pêche aux Moules (restaurateurs de l'île d'Oléron).

Pour l'été 2023, ces 3 gérants doivent commander leurs structures, recruter et installer, sachant que le retrait des bâtiments existants est planifié pour l'ex Cazuela et l'ex Réserve mais en attente d'une décision de justice pour l'ex Acapulco.

CF CR du CM du 04/05/2023 sur le site de la ville

Vous remerciant et restant à votre écoute : monquartier@sgdd.fr

La Présidente de la Commission
du quartier de Plein été

Mme Nathalie SIMON